



**Octobre 2018**

## **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

**Dans le cadre de l'activité de l'ADIL 41, différents traitements contenant des données personnelles peuvent être mis en œuvre. Les informations ci-dessous précisent différentes modalités relatives à ces traitements.**

**Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par l'ADIL 41. Le responsable du traitement est la directrice de l'ADIL 41, Madame Maryline THUAULT, qui peut être jointe par courrier à l'adresse suivante : ADIL 41, à l'attention de Madame THUAULT, 34 avenue du Maréchal Maunoury, Porte C, 41000 Blois ou par courriel : [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr) .**

- Les traitements relatifs à une consultation (description du ménage et du sujet de la consultation), aux enquêtes thématiques spécifiques (se reporter au questionnaire rempli) ou aux données des consultations portant sur un plan de financement (description du ménage, du logement et du plan de financement de l'opération) ont une finalité statistique dans le cadre de l'exécution de la mission d'intérêt public de l'ADIL et les données sont transmises à l'ANIL pour les mêmes finalités. Leur durée de conservation est de cinq ans avant archivage. Les éventuelles données d'identification sont supprimées le plus rapidement possible lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et au plus tard dans un délai de deux ans.
- Les données collectées par un répondeur automatique (date et heure de l'appel, numéro à rappeler, informations relatives aux rappels) sont nécessaires dans le cadre de la prise de contact dans le cadre de l'exécution de la mission d'intérêt public de l'ADIL. Leur durée de conservation maximale est de dix jours.
- Les données collectées dans le cadre de l'activité de l'EIE ont une finalité d'élaboration de statistiques et de suivi de contact dans le temps dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'EIE. Les données sont transmises à l'ADEME pour les mêmes finalités et conservées pour une durée définie par l'ADEME. Les éventuelles données d'identification sont supprimées le plus rapidement possible lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et au plus tard dans un délai de deux ans.
- L'ADIL 41, dans le cadre de sa mission d'intérêt public de guichet de la rénovation énergétique et des aides de l'ANAH, peut être amenée à transmettre des données aux opérateurs du département. Cette transmission a pour finalité l'étude de l'attribution potentielle d'aide et/ou d'un accompagnement dans leurs démarches. Les éventuelles données d'identification sont supprimées le plus rapidement possible lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et au plus tard dans un délai de deux ans.



■ Les données collectées dans le cadre de la mission de service instructeur du Flaad (Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficultés) confiée à l'ADIL 41, sont conservées dans un délai maximal de deux ans à compter du classement du dossier.

■ L'ADIL 41, dans le cadre de sa mission d'intérêt public de guichet d'information et d'orientation pour toute personne souhaitant adapter ou rendre accessible son logement, peut être amenée à transmettre des données aux opérateurs du département ou à d'autres organismes traitant du maintien à domicile ou de la problématique de la perte d'autonomie. Cette transmission a pour finalité l'étude de l'attribution potentielle d'aide, d'un accompagnement dans leurs démarches ou de l'obtention d'informations complémentaires à celles de l'ADIL. Les éventuelles données d'identification sont supprimées le plus rapidement possible lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et au plus tard dans un délai de deux ans.

■ L'ADIL 41, dans le cadre de sa mission d'intérêt public de guichet de signalement des situations de non-décence ou d'habitat indigne, peut être amenée à transmettre des données aux opérateurs du département ou à d'autres organismes traitant de ces problématiques. Cette transmission a pour finalité de solutionner les problèmes rencontrés dans une démarche multipartenariale en mobilisant des compétences complémentaires. Les éventuelles données d'identification sont supprimées le plus rapidement possible lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et au plus tard dans un délai de cinq ans après le classement du dossier.

**Conformément à la loi n° 79-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Européen n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'effacement des informations vous concernant et de limitation du traitement. Sous certaines conditions, vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant.**

**Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>) ou par voie postale à l'adresse suivante : CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.**



34, avenue Maunoury  
41000 BLOIS  
02 54 42 10 00  
adileie41@wanadoo.fr  
www.adil41.org